



SOCIETE DUCROS
18, rue du Château
69480 LACHASSAGNE

Tél. 04.37.55.06.93
E-mail : ducros.sarl@gmail.com
Site : www.medailles-ducros.com
Gérante : Mme Claire LAGNEAU

BAD : BON D'ACHAT DUCROS

Principe :

Le BAD est un moyen qui permet de régler

- des montants fractionnés, (paiements d'une seule personne en « plusieurs fois »)
- des achats groupés (paiements de plusieurs personnes participant à un seul achat)
- des acomptes,
- des participations à un achat, des paiements partiels, des « cartes cadeaux ».

Fonctionnement :

1- BAD ORDINAIRE -

1 - Lorsque vous achetez un BAD sur le site nunc-et-semper.fr vous recevez un carton « physique » par courrier postal recommandé.

Ce « carton », indique un montant : **c'est un crédit d'ACHAT chez SARL DUCROS.**

2- Ce BAD, vous pouvez le recevoir chez vous et l'adresser par la poste à qui vous voulez.

Vous pouvez aussi indiquer une adresse de livraison spécifique sur le site : dans ce cas, c'est cette personne qui reçoit le BAD. (Vous pouvez joindre un e-mail pour indiquer des précisions comme par exemple un texte à joindre à l'occasion d'un évènement ou un anniversaire).

3- Le BAD est un titre de crédit d'achat chez DUCROS **strictement « au porteur »** : celui (celle) qui le détient au moment de l'achat bénéficie de la remise indiquée dessus. (Il n'y a pas de notion d'identification de personnes, ni de la personne qui achète, ni de la personne qui en bénéficie).

4- La limite de validité du BAD est constituée par sa « **date limite de validité** », **qui est de 1 an** à compter de la réception du paiement effectif.

5- Le paiement de tout ou partie d'un article avec un BAD ne peut se faire que contre **la remise physique** du ou des BAD (envoi par la poste ou remise en mains propres)

6- Lorsque le montant collecté par le ou les BAD REGLE LA TOTALITE d'UN ARTICLE : dans ce cas, l'article est envoyé à la personne convenue.

7- Lorsque le montant collecté par le ou les BAD NE REGLE PAS LA TOTALITE du montant d'un article (mais correspond à une « participation ») : dans ce cas,

- soit vous nous apportez (physiquement) vos BAD et ils sont immédiatement déduits du montant restant à régler.

- soit vous souhaitez commander par Internet. Dans ce cas, à réception « physique » (par courrier postal) de vos BAD nous vous adresserons un « code de réduction » (que vous devrez saisir au moment de votre commande). Ce code à validité unique, vous permettra de déduire le montant de ces BAD du montant restant dû de votre achat.

8- Attention ! Le BAD est un BON d'ACHAT. Il ne peut servir qu'à effectuer un ACHAT (de tout ou partie d'un article) chez DUCROS. La transmission d'un BAD sans achat ne peut pas constituer un dû de la Société Ducros au porteur du BAD. (Formulé autrement, un BAD ne sera jamais remboursé à son porteur contre une somme d'argent).

2 - BAD CONVENTIONNEL -

Le BAD CONVENTIONNEL est un BAD qui constitue une « participation » de plusieurs personnes pour régler leur part dans un achat groupé.

Ce type d'achat doit donner lieu à une discussion préalable entre les personnes qui « participent » à l'achat groupé et/ou les personnes qui bénéficient de cet achat groupé. Cette discussion préalable est matérialisée par une « convention » appelée « Convention Liste Cadeau » (CLC)

Les personnes qui achètent un BAD dans le cadre d'une CLC achètent un BAD ORDINAIRE mais doivent écrire un e-mail pour signaler qu'elles agissent dans le cadre de la CLC x ou y.

Dans ce cas, elles reçoivent **une attestation de participation à telle ou telle CLC ouverte**, qui précise le montant et les modalités de leur participation. Ces précisions se traitent par e-mail.

Lorsque le montant du cadeau est atteint, la CLC est clôturée. La personne désignée recevra son cadeau avec la liste des personnes qui auront participé, sans que les montants de chaque participant ne soient révélés.

BAD en « espèces »

Bien évidemment, toute personne peut acheter un BAD en le payant en « espèces », dans la limite des règlements en vigueur.

Dans ce cas, il faut se déplacer en nos bureaux ou demander un rendez-vous afin que l'on se rencontre physiquement quelque part. Et dans ce cas, le BAD est remis en mains propres immédiatement.

Toutes ces modalités sont écrites pour la compréhension aussi claire que possible du système. Pour autant, la Société Ducros reste une structure à taille humaine avec laquelle il est possible de parler afin de bien évaluer les conventions et dispositions contractuelles. Tous les conflits issus de l'application des BAD seront traités à l'avantage du client, dont on espère la bonne foi.

EXEMPLES D'UTILISATION du BAD en 4 cas concrets :

CAS CONCRET N°1-

- Vous souhaitez vous acheter un article en or chez Ducros, mais vous n'avez pas le budget.
- En même temps, vous savez que deux ou trois personnes autour de vous sont susceptibles de vous faire un cadeau pour Noël (ou votre anniversaire, ou toute autre occasion ...)
- Cela signifie que ces personnes ont un budget disponible pour vous faire plaisir.
- Entre personnes de bonne volonté, demandez-leurs de participer à l'achat que vous objectiviez.
- Dans ce cas, dites à cette (ces) personne(s) de vous offrir un BAD.
- Soit elle l'achète par Internet et met votre adresse en « adresse de livraison »,
- Soit elle l'achète par chèque bancaire adressé par courrier postal, avec vos noms et adresses pour la livraison,
- Soit elle veut payer en espèces et dans ce cas, il faut qu'on se rencontre.

CAS CONCRET N°2 -

- Laetitia va fêter ses 30 ans (par exemple ...).
- Vous savez qu'elle rêve d'un pendentif en diamant.
- Vous êtes 3, 7 ou 40 pour participer à l'achat de ce cadeau.
- Cette affaire peut idéalement se traiter à coups de BAD.
- Dans ce cas, il faut qu'une personne du « groupe » prenne l'initiative de l'achat groupé afin de constituer une CLC (qui aura pour nom « CLC Laetitia »).
- Les personnes qui participent à l'achat de ce cadeau achètent des BAD sur le site nunc-et-semper.fr et signalent par e-mail qu'elles participent au cadeau « CLC Laetitia ». (ou bien par courrier postal, ou encore par versement en espèces).
- Les personnes participantes reçoivent une « attestation de BAD » pour la « CLC Laetitia »
- Lorsque la somme du cadeau est atteinte, nous mettons en place les procédures de livraison du cadeau.
- Le cadeau est accompagné par la liste des participants sans que le montant de leur participation ne soit indiqué.

CAS CONCRET N°3 -

- Kevin et Chloé vont se marier.
- Kevin souhaite ouvrir une « LISTE CADEAU » pour financer l'achat de ses alliances chez DUCROS. Nous mettons en place une convention : « la CLC Kevin »
- Des personnes participent à ce cadeau en achetant des BAD, en précisant qu'elles participent à la « CLC Kevin ».
- A une date donnée, qui marquera la clôture de la « CLC Kevin », nous faisons le point sur les montants collectés et Kevin n'a plus qu'à payer un « solde » si le montant n'est pas atteint.
- Bien entendu, comme dans le CAS CONCRET N°2, Kevin aura la liste des personnes ayant participé à sa CLC.

CAS CONCRET N°4 -

- JOHN veut s'offrir une Médaille Miraculeuse en or et souhaite la payer en « plusieurs fois ».
- John va s'acheter (et recevoir) autant de BAD qu'il veut, au grès de son budget.
- Il peut acheter ses BAD par Internet (sur le site nunc-et-semper.fr) ou par chèque bancaire ou en espèces : ainsi, non seulement son achat est fractionné mais ses modes de paiement aussi.
- Il peut aussi se faire offrir un BAD ou deux entre temps pour participer à son achat. John est tranquille car il a un an pour rassembler sa somme (limite de validité des BAD).
- Lorsque la somme de son achat est rassemblée, il nous adresse ses BAD par courrier postal (ou lors d'une visite pour remise en mains propres) et nous mettons en place la livraison de sa Médaille.